

Séquence 4

Ensembles et nombres

I. Les ensembles des nombres :

A. Définitions et propriétés :

Théorème 1 : Propriété de la droite numérique graduée.

On peut associer à tout point M d'une droite graduée un nombre appelée abscisse du point M.

Définition 1 : L'ensemble des abscisses des points de la droite numérique graduée est appelé l'ensemble des nombres réels. On le note R.

Définition 2 : Les différents ensembles de nombres :

- ✚ Nombres entiers naturels : 0; 1; 2; 3 ... On le note N
- ✚ Nombres entiers relatifs : ... - 3; -2; -1; 0; 1; 2; 3 On le note Z
- ✚ Nombres décimaux : $\{\frac{a}{10^n}$ avec $a \in Z$ et $n \in N\}$. On le note D
- ✚ Nombres rationnels : $\{\frac{a}{b}$ avec $a \in Z$ et $b \in N^*\}$. On le note Q
- ✚ Nombres réels : $\pi, \sqrt{2}, -\pi, -\sqrt{2}, 1, \frac{1}{3}$. On le note R

Remarques :

- Lorsque l'on rajoute une * à l'ensemble donné, ceci indique qu'il est privé de 0.
- Si l'on ajoute +, ceci indique que l'on ne considère que les nombres positifs
- Si l'on ajoute -, ceci indique que l'on ne considère que les nombres négatifs.

Propriété 1 : Les ensembles des nombres vérifient les inclusions suivantes :

$$N \subset Z \subset D \subset Q \subset R$$

Propriété 2 : Tout nombre rationnel se caractérise par une écriture décimale ayant un nombre fini de décimales ou comportant une période.

Propriété 3 : Il existe des nombres qui ne sont pas rationnels, comme $\sqrt{2}$.

Démonstration : projection p 56 livre

Un nombre réel qui n'est pas rationnel est dit **irrationnel**.

II. Les entiers :

A. Multiples et diviseurs :

Définition : Quels que soient les entiers relatifs a et b , on dit que a est un **multiple** de b s'il existe un entier relatif K tel que $a = k \cdot b$.

De plus, si b est non nul et que a est un multiple de b , on dit que b est un **diviseur** de a .

Notation : Si b divise a , on note $b|a$.

Remarques :

- ✓ Lors de l'utilisation de cette définition, il faudra toujours vérifier que le nombre k est un entier relatif.
- ✓ Le nombre 0 est un multiple de tous les entiers relatifs. En effet, pour tout entier relatif, on a $0 = 0 \cdot a$
- ✓ Tout entier relatif non nul est un diviseur de 0.
- ✓ Le nombre 1 est un diviseur de tout entier relatif a . En effet, 1 est un entier non nul vérifiant $a = a \cdot 1$. Idem pour -1.

Théorème 2 :

Quel que soit l'entier relatif a , la somme de deux multiples de a est un multiple de a .

Démonstration : Projection p 54

Théorème 3 :

Tout entier naturel non nul admet un nombre fini de diviseurs positifs.

Théorème 4 :

Quels que soient a, b, c trois entiers relatifs avec a non nul :

- Si a divise b , alors $-a$ divise b
- Si a divise b et si a divise c alors a divise $b + c$ et a divise $b - c$

Exemple :

- ✓ Montrer que 5 et -3 sont des diviseurs de -15.
- ✓ Montrer que pour tout entier naturel n , l'entier $n+1$ est un diviseur de l'entier $n^2 - 1$

Méthode : décomposer les nombres en produit de facteurs simples.

- ✓ Combien y a-t-il de multiples de 17 compris entre 2000 et 2100. Les donner.

Méthode : Tous les multiples de n sont de la forme kn avec $k \in \mathbb{Z}$. Les encadrements permettent de répondre à la condition.

B. Nombres pairs et impairs :

Définition : On dit qu'un nombre entier relatif n est **pair**, s'il est divisible par 2.

On dit que n est un entier **impair**, s'il n'est pas divisible par 2.

Exemples : Nombres pairs : -6, -4, 2, 0... ;

Nombres impairs : -7, -5, -3, -1... ;

Critère de parité :

Pour tout entier relatif n :

- n est **pair** s'il est multiple de 2, donc s'il existe un entier relatif k tel que $n = 2k$;
- n est **impair** s'il n'est pas multiple de 2, donc s'il n'est pas divisible par 2, donc s'il existe un entier relatif k tel que $n = 2k + 1$.

Théorème 5 :

Le carré d'un nombre impair est impair.

Démonstration : projection livre p 54

C. Nombres premiers :

Définition : Un nombre premier est un entier naturel qui a exactement deux diviseurs distincts dans \mathbb{N} .

Comme 1 est diviseur de tout nombre entier et qu'un entier a est toujours diviseur de lui-même, **un nombre premier a pour seuls diviseurs entiers naturels 1 et lui-même.**

Exemples :

- 0 n'est pas premier car tout entier a divise 0 c'est-à-dire $0 = 0.a$
- 1 n'est pas premier car il n'a qu'un diviseur dans \mathbb{N} lui-même.
- Les premiers nombres premiers sont : 2, 3, 5, 7, 11, 13, 17, 19...

Propriété : Tout entier naturel au moins égal à 2 est premier ou produit de deux nombres premiers.

Cette décomposition en produits de facteur premier est unique.

Méthode : Pour décomposer un entier en facteur premier, on le divise successivement par les nombres de la liste ordonnée des nombres premiers.

Exemple : Décomposition de 360.

III. Intervalles et valeurs absolues :

A. Caractérisation des intervalles :

Définitions :

Soient a et b deux nombre réels tels que $a < b$.

Intervalles bornés :

$x \in [a; b]$ équivaut à $a \leq x \leq b$

$x \in [a; b[$ équivaut à $a \leq x < b$

$x \in]a; b]$ équivaut à $a < x \leq b$

$x \in]a; b[$ équivaut à $a < x < b$

Intervalles non bornés :

$x \in [a; +\infty]$ équivaut à $x \geq a$

$x \in]a; +\infty]$ équivaut à $x > a$

$x \in]-\infty; a]$ équivaut à $x \leq a$

$x \in]-\infty; a[$ équivaut à $x < a$

Exercice : Représenter sur une droite graduée les intervalles ci-dessous.

Remarque Si a et b sont les bornes d'un intervalle, a est appelée « borne inférieur » et b est appelé « borne supérieur ».

Définition :

Soient I et J deux intervalles de \mathbb{R} .

- On appelle **intersection** de I et J l'ensemble, notée $I \cap J$, des réels x qui appartiennent à la fois à I et à J . Cet ensemble se lit « I inter J ».
- On appelle **réunion** de I et J l'ensemble, noté $I \cup J$, des réels x appartenant à I ou J . Cet ensemble se lit « I union J ».

Exemple : Capacité 8 et 9 p 59.

B. Valeur absolue d'un réel :

Définition : On appelle **valeur absolue** d'un nombre réel a , le nombre noté $|a|$, défini par :

$$\begin{cases} \text{Si } a \geq 0, |a| = a \\ \text{Si } a \leq 0, |a| = -a \end{cases}$$

Exemple : $|7| = 7$, $|-7| = 7$

Propriété : La distance d de deux réels a et b est la distance des points A et B d'abscisses respectives a et b sur la droite numérique.

Cette distance d est égale à $a - b$ si a est supérieur ou égale à b et à $b - a$ si a est inférieure ou égale à b .

Cette distance se note $|a - b|$

